

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **29 (1941)**

Heft 594

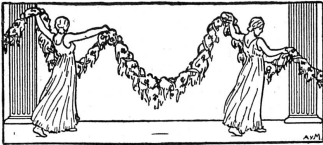
PDF erstellt am: **25.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## A travers les Sociétés

### Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud.

C'est dans la jolie ville de Rolle que la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud a tenu le 15 mai dernier sa XXV<sup>ème</sup> Assemblée générale, excellentement préparée par l'Union de Rolle et sa présidente, Mme Clerc, une alerte octogénaire qui entretient les meilleures relations avec les autorités. Au début de la séance, Mme Aubert (Le Sentier) a rendu hommage à la mémoire de M<sup>lle</sup> S. Meylan, fondatrice et présidente dès 1920 de l'Union du Sentier, et dont ce journal a annoncé avec chagrin le décès survenu en décembre dernier; puis M<sup>lle</sup> Fonjallaz a présenté le rapport annuel de la présidente. La Fédération s'est beaucoup occupée de l'organisation des Services complémentaires féminins et de celle de l'aide à la paysanne; elle a créé une Commission économique, présidée par M<sup>me</sup> Cuenod (Vevey), et a, comme les autres Sociétés féminines à travers la Suisse, appuyé les dispositions intéressant les femmes dans la révision de la loi fédérale sur le cautionnement.

Après le rapport financier, après l'élection du Comité (M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Barraud (Bussigny), Berdoz (Moudon), L. Comte (Lausanne), Fonjallaz (Epesses), de la Harpe (Vevey), Sauvion (Nyon), Charmey (Avenches), Reymond (Le Sentier), Jaquier (Aigle) et M<sup>mes</sup> Held (Montreux) et Wer-

ner (Château d'Oex) suppléantes; après une manifestation en l'honneur de M<sup>lle</sup> Jaunin (Avenches) trésorière de la Fédération pendant 21 ans, et l'élection par acclamation de M<sup>lle</sup> Fonjallaz comme présidente, on entendit les rapports des Unions de Lavaux (M<sup>lle</sup> Guignard) et de la Vallée (M<sup>me</sup> Reymond), sur lesquels nous ne pouvons, faute de place donner des détails. Puis la séance du matin se termina par un vivanço causerie de M<sup>lle</sup> Anna Martin, directrice du bureau de renseignements financiers de la Saffa, à Berne, sur *La femme et les problèmes économiques actuels*. Après avoir rappelé les multiples ordonnances et arrêtés promulgués par le Conseil fédéral, M<sup>lle</sup> Martin a fait l'éloge du travail accompli par nos 230.000 paysannes, par les 611.000 femmes occupées dans l'industrie, dans les assurances, le commerce, les banques, qui ont pu continuer le travail abandonné par les mobilisés parce qu'elles étaient préparées à le faire; comme quoi il ne faut pas négliger la formation professionnelle de la femme. M<sup>lle</sup> Martin a exposé ensuite les devoirs des consommatrices, des ménagères entre les mains de qui passent les deux tiers des revenus nationaux; elles savent économiser, éviteront les dettes, les prêts usuraires, une des plaies actuelles, auront à cœur de payer comptant, de procurer du travail à ceux et à celles qui en manquent: tout faire soi-même est bien, mais c'est un tort quant on peut payer des aides, lesquelles sont dans la gêne.

Interrompue pour un repas au Casino, au cours duquel on entendit les autorités locales rendre hommage au travail accompli par la femme, la séance reprit à 15 heures avec une conférence de M. Maurice Veillard, juge au tribunal de police de Lausanne, sur *La dénatalité, problème national*. Le conférencier part de rapprochements historiques pour montrer que la Suisse a subi déjà de terribles crises, mais qu'elle a su

les surmonter. Elle surmontera encore les difficultés actuelles si elle veut vivre. Mais elle ne peut vivre que si elle a des enfants. Ce problème de la natalité est complexe, et l'orateur se défend de juger autrui. Mais il insiste sur la nécessité d'avoir des enfants, ce qui sera facilité par l'aide à la famille, par les allocations familiales. Certes, pour la femme surtout, c'est une charge, charge physique, morale, charge matérielle, lourde responsabilité; à ce grand devoir elle saura faire face si on l'intéresse à la communauté, à la commune, au canton, au pays, si on fait son éducation civique, en lui montrant sa valeur, ses devoirs et ses responsabilités.

S. B.

(Publication retardée faute de place.)

### Le rôle de la femme dans la Ligue du Gothard.

Pour accomplir intégralement son rôle comme compagne de l'homme, comme mère éducatrice, la femme doit participer activement à la vie de la communauté. Cette dernière d'ailleurs ne peut se passer de la collaboration des femmes, car toute communauté vivante repose sur la coopération créatrice des forces masculines et féminines.

Le rôle de la femme dans la vie publique est différent de celui de l'homme, mais il n'est pas moins important. Il est donc indispensable que la femme puisse se développer et y agir selon ses aptitudes. Pour lui permettre de s'y incorporer tout naturellement, il faut qu'elle y accède par degré: responsabilités dans la vie de famille d'abord puis dans la vie sociale, puis communale, etc.

Persuadée que notre vie confédérale ne peut être saine et féconde qu'avec l'aide active des femmes, la Ligue du Gothard admet celles-ci dans ses rangs au même titre que les hommes. La Ligue n'a pas créé d'organisation féminine spéciale; la collaboration de l'élément féminin ne

doit pas s'y manifester sous forme d'action collective de groupes féminins, mais elle doit se traduire par une contribution personnelle de chaque femme, consciente de sa responsabilité et de la valeur de son apport dans le groupe dont elle fait partie. Les femmes affiliées à la Ligue du Gothard s'incorporent directement dans les groupes déjà constitués et travaillent avec les hommes à la réalisation des tâches communes. Les réunions exclusivement féminines sont consacrées à l'auto-formation de la femme et à son éducation civique.

H. G. P.

### Coopératrices romandes.

L'Union des Coopératrices romandes a tenu son Assemblée générale annuelle le 10 mai, à la Maison du Peuple, à Lausanne, sous la présidence de M<sup>lle</sup> E. Thévenaz (Lausanne). Parmi les 162 participantes, on remarquait les déléguées de la Guilde suisse, du Mouvement coopératif suisse, de dix-huit groupes de coopératrices et de vingt-sept sociétés coopératives de la Suisse romande.

Après les rapports administratifs, diverses décisions furent prises concernant l'éducation personnelle et le développement intellectuel de la femme. Le Séminaire coopératif de Freidorf offre dans ce but, du 18 au 20 août prochain, un cours de trois journées aux coopératrices romandes. L'entraide et l'aide aux paysannes, à laquelle collaborent les coopératrices, ont fait l'objet de discussions.

Deux nouveaux sièges ont été créés au sein du bureau pour les représentantes des régions de Neuchâtel et de Bienne.

Une conférence remarquable, sur un sujet journalistique, faite par M. Ch. H. Barbier (Bâle), termina la séance, qui fut suivie d'une réception et d'une exposition de travaux exécutés dans les groupes de coopératrices.

chemin, pleine peau, rafia brodée, toile rustique, papiers de garde légèrement décorés revêtent d'authentiques chefs-d'œuvre. S. B.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni samedi 7 et dimanche 8 juin dans l'hospitallerie demeure zurichoise de M<sup>lle</sup> Fierz. Citons ci-après quelques unes des nombreuses questions traitées:

**Collectes:** Le Comité recommande à nouveau sa collecte en faveur des réfugiés de France (compte de chèques postaux de l'Alliance: Steckborn VIII c 2288, et de la doctoresse Girod: Genève I. 4891) ainsi que la collecte qui sera lancée en automne pour les œuvres de crise, renouçant de ce fait à entreprendre une campagne pour un don spécial des femmes suisses.

**Commissions:** La Commission d'Hygiène, grâce aux démarches de M<sup>lle</sup> le Dr. Turnau, a pu faire distribuer ses brochures d'hygiène sociale par deux dispensaires du canton de Lucerne. — La Commission des questions économiques a mentionné le vœu de M. Käppli que des femmes fassent partie des Commissions cantonales de fixation des prix, et recommande à toutes les femmes de faire leur devoir de citoyennes en observant, et en faisant observer autour d'elles les instructions de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation — l'Office suisse pour les professions féminines a nommé

un nouveau membre dans son Comité en la personne de M<sup>lle</sup> Manger-Biéri. — La Commission d'études législatives a mis à l'étude la question des ventes à tempérament, et va adresser au Département fédéral de justice et police la demande d'étudier des modifications pouvant parer à ce danger; à l'article 226 du Code des obligations.

**Affaires internationales:** Le Comité a décidé de soutenir de tout son effort le Bulletin du Conseil International des Femmes, actuellement rédigé par M<sup>lle</sup> Girod, et qui permet de garder de précieux contacts avec les Conseils nationaux d'autres pays.

**Assemblée générale:** Le Comité a accepté avec reconnaissance l'invitation des Sociétés féminines de Romanshorn à tenir dans leur ville l'Assemblée générale de 1941 dont la date est fixée aux 27 et 28 septembre, avec l'espoir que la distance n'empêchera pas les Sociétés romandes de se faire représenter en nombre. Les grandes lignes du programme de cette Assemblée ont été esquissées, en s'inspirant de l'idée de la responsabilité des femmes pour la défense et le service du pays. M. Gt.

### ECOLE MÉNAGÈRE & RURALE „CLOS DU MOULIN“ CHILLON-MONTREUX

Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.

Conditions avantageuses, Demander le prospectus

Tous les charbons, bois, tourbe, etc.  
s'achètent dans une maison spéciale

**MAROLF & REY**  
Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50  
Agents pour Genève du DECALOR, calorifère à bois à circulation instantanée d'air chaud  
Nombreuses références Demandez prospectus

TAILLEUR POUR DAMES ET MESSIEURS

### F.-X. THALMEYR

3 Diplômes de Paris  
Travail soigné  
Cours de Rive, 17 GENEVE  
Téléphone 4.46.28

À Madame de Pompadour  
Coiffure

Permanentes parfaites  
Soins du cuir chevelu  
Spécialités de teintures invisibles  
Téléphone 4.09.57 Soins du visage  
Rôtisserie, 2, Genève Manucure

## Garnet de la Quinzaine

Samedi 14 juin:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux. Course à Lausanne pour rencontrer les travailleuses sociales de cette ville et visiter avec elles quelques institutions (Hôpital Nestlé, Pavillon Bourget, Hospice orthopédique). Départ de Genève, à 13 h. 20, de Lausanne (retour), à 18 h. 07. Billet collectif.

Jeu 19 juin:

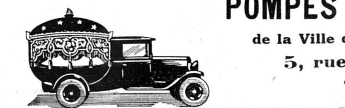
LAUSANNE: L'éducation par la mère, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15: *Le respect de la personnalité de l'enfant dans la famille*, par M<sup>me</sup> Dorette Berthoud, femme de lettres (Neuchâtel).

**VOUS LIREZ**  
50 nouveautés  
pour Fr. 10.—  
avec notre  
abonnement valable 2 ans  
**PRIOR**  
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

RESTAURANT VÉGÉTARIEN.  
**ARYANA**  
Cours de Rive, 7 GENEVE  
TEA-ROOM

**CORSET DUCHESSE**  
Louise PILEUR  
Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96  
Corsets - Ceintures Soutien - Gorge  
Sur mesure et confectionnés

**Maison de Blanc**  
EUGÈNE GOTTSCHALK  
GENÈVE  
Place de la Fusterie, 7 Téléphone: 4.21.23  
LINGERIE  
LITERIE: TROUSSEAUX



Samedi 21 juin:

BERNE: Rencontre des délégués des Frauenzentralen. — Rapports divers. — La protection de la famille, etc.

Dimanche 22 juin:

SCHWIZ: Journées suisses des Femmes universitaires. Discours d'introduction par M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche (Lausanne). — Conférence par M. G. Thürer, professeur. — Après-midi: Course au Rütli. — S'inscrire avant le 17 juin, auprès de M<sup>me</sup> Henrici, Schanzacker, 3, Zürich.

Dimanche 22 et lundi 23 juin:

BERNE: Société d'utilité publique des Femmes suisses. Assemblée générale annuelle, Schanzli, Dimanche, 14 h. 15: Affaires administratives, rapports, etc. — *L'aide à la paysanne*: M<sup>lle</sup> Daschinger; *Notre situation économique*: M<sup>lle</sup> Dora Schmidt. — 19 h.: Banquet officiel. — 20 h. 30: Cinquantième anniversaire de la fondation de la Section de Berne. — Lundi 9 h. Rapports: aide à l'enfance, fondation pour les fiancées, diplôme aux anciennes aides de maisons, enfants victimes de la guerre, etc. — *L'attitude morale et spirituelle de la femme suisse dans les temps actuels*, par M. E. de Steiger, conseiller fédéral. — Chant final: *O mein Heimatland*. — Après-midi: visite d'institutions, de musées, etc. — 16 h. The Bellevue Palace offert par la Section de Berne.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

LA MACHINE À COUDRE SUISSE  
**Helvetia**  
DE HAUTE RENOMMÉE. Fondée en 1885  
Profitez encore de nos prix avantageux  
Rue de Rive, 4 Téléphone 5.08.91

**Mollard & Delphin**  
Tapisseries de Styles  
Ouvrages de Dames  
5, Corraterie  
Téléphone 4.11.34  
Genève

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
TRICOTEUSE DE LA MADELINE  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.11  
Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphonon de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES

**M<sup>me</sup> A. KURY**  
Ex-chef masseuse de „La Lignère“  
Diplômée de Skodsborg (Danemark)  
ainsi que de Berne et Bâle  
Se recommande pour massages  
suédois et médicaux  
À domicile ou sur rendez-vous à son appartement  
8, rue Pierre-Fatio, 8  
Tél. 5.16.28 4<sup>me</sup> (Ascenseur)

**BONNETERIE DURUZ**  
PLACE DES EAUX-VIVES, 5  
**LAINES DURUZ**  
CROIX-D'OR, 3  
Maison de confiance. Prix raisonnables.

Un métier agréable et lucratif

**Lydia Daïnow**  
Genève  
forme des élèves.  
Cours théorique et pratique de soins de beauté  
2, pl. Fusterie Institut de Beauté  
GENÈVE Téléphone 4.42.10



Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité